

Québec, le 15 septembre 2016

Monsieur Jean-Marc Fournier  
Leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires, 1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la question inscrite au feuillet le 7 juin dernier au sujet du financement des organismes communautaires en environnement.

Depuis plus d'une décennie, le Ministère croit à l'importance de la contribution apportée par les organismes nationaux en environnement pour rencontrer sa mission de protection de l'environnement. C'est ainsi qu'en 2002, le gouvernement instaurait le Programme de soutien à la mission des organismes nationaux (PSM-N) afin d'assurer le financement du fonctionnement de ces organismes. Ce soutien avait pour but de permettre à ces groupes de consacrer plus de temps à l'action environnementale plutôt qu'à la recherche de financement.

Le Ministère analyse présentement différents scénarios pour s'assurer de trouver la meilleure solution permettant de soutenir ces groupes au cours des prochaines années tout en tenant compte des priorités gouvernementales.

L'ensemble de nos actions en ce sens font partie intégrante de notre démarche destinée à bâtir ensemble une société durable pourvue d'une vision d'avenir assurant la meilleure qualité de vie qui soit à nos enfants.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



DAVID HEURTEL